#### DEC140997DR06

Décision donnant délégation de signature à M. Jean-Claude Daumas, directeur de l'unité de service et de recherche USR3124 intitulée « Maison des Sciences de l'Homme et de l'Environnement Claude Nicolas Ledoux » par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

## LE DELEGUE REGIONAL,

**Vu** l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** la décision n° 040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

**Vu** la décision n° 100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

**Vu** la décision n° 100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision n° DEC100152DAJ du 23 juin 2010 nommant Monsieur Philippe Piéri délégué régional pour la circonscription Centre-Est à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2010 ;

**Vu** la décision n° DEC122733DSI du 05 janvier 2012 approuvant le renouvellement de l'unité de service et de recherche USR3124 intitulée « Maison des Sciences de l'Homme et de l'Environnement Claude Nicolas Ledoux » ;

**Vu** la décision n° DEC140762INSHS du 11 mars 2014 portant nomination de M. Jean-Claude Daumas aux fonctions de directeur et de M. Jean-Christophe Foltete aux fonctions de directeur adjoint de l'unité de service et de recherche USR3124 intitulée « Maison des Sciences de l'Homme et de l'Environnement Claude Nicolas Ledoux » :

### **DECIDE:**

## Article 1er

Délégation est donnée à M. **Jean-Claude Daumas**, professeur à l'Université de Franche-Comté, directeur de l'USR3124, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

- les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié<sup>1</sup>, à la date de signature de l'acte;
- les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

1

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Soit 134 000 Euros HT au 01/01/2014

## Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Jean-Claude Daumas, délégation de signature est donnée à **Jean-Christophe Foltete**, Professeur à l'Université de Franche-Comté, directeur adjoint, et à **Isabelle Mouret**, Ingénieur d'Etude CNRS, secrétaire générale, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>.

#### Article 3

La décision n° DEC132590DR06 du 1<sup>er</sup> septembre 2013 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

#### Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

# Article 5

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Nancy, le 1er avril 2014

Philippe Piéri Jean-Claude Daumas

Le Délégué Régional Le directeur d'unité

Jean-Christophe Foltete Isabelle Mouret

Le délégataire La délégataire